EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17e séance du mardi 30 mars 2021

Présidence de Mme Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Mme Anna Crole-Rees et consorts : « Après l'environnement, la sécurité et la mobilité : le bien-être social et économique de la population lausannoise ! »

- ouï la discussion préalable ;

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi trente mars deux mille vingt et un.

La présidente :

CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

Le secrétaire :